



CLINIQUE MUTUALISTE
LA SAGESSE
— GROUPE MUTUALISTE —

UNE GRANDE HISTOIRE

- **En 2004**, une initiative d'un obstétricien...
Jean VIALARD
- **Un groupe de travail** se met en place
(parents, sages-femmes du bassin
rennais.)
- **MAISOUNAITON....**
- **13 années de travail**
- Des espoirs... Des déboires... Enfin **un possible...**

Un pôle physiologique fonctionne comme une maison de naissance...

- Selon les recommandations déjà établies à l'occasion de :
 - Les conclusions du rapport de la cours des comptes
 - La loi autorisant les expérimentations de Maison de Naissance de 2015, avec son cahier des charges HAS en 2016
 - Recommandations du Collège National des Sages-femmes, basées sur des études internationales (Lancet et Cochrane)

Définition de ce parcours d'accompagnement global personnalisé

- La filière Parent'eizh est un parcours de soins spécifique, identifié et intégré à la maternité.



- Pour des femmes enceintes avec une grossesse reconnue à « **bas risque** » **volontaires et libres de leur choix.**

- Une équipe de sages-femmes dédiées et salariées pour l'ensemble du processus
- Assurer au mieux le respect et l'aboutissement de la physiologie



CLINIQUE MUTUALISTE
LA SAGESSE
— GROUPE MUTUALISTE —

Principes de fonctionnement

- Déroulement de la grossesse, de l'accouchement et de ses suites restera **strictement normal**.
- **Critères d'éligibilité** établis selon les recommandations officielles avec l'équipe médicale et définissant les règles et conditions de **transfert** vers l'espace naissance de la maternité.
- **Sans discrimination** de quelque nature.
- **Charte de fonctionnement** avec le couple.
- Basé sur un **Accompagnement Global ajusté**





Mais aussi



- Un **dossier médical** partagé et aménagé,
- **Des staffs réguliers** au sein de la filière et participation aux staffs obstétricaux pédiatriques de la maternité,
- **Des médecins** obstétriciens, pédiatres, anesthésistes référents,
- **Une bonne connaissance des deux équipes.**



Dernier point important



- Des échanges et des relations avec les correspondants, soignants de première ligne dans l'intérêt des patientes,
- Ainsi qu'avec le réseau périnatal, et les autres acteurs de la périnatalité locale.
- **Dans la préoccupation que nous avons en commun d'accompagner au mieux ces familles.**





Le temps du prénatal...



- Tous les couples s'inscrivant à la maternité ont l'information.
- Inscription dans la filière à partir de la 12^{ème} SA jusqu'à la 28^{ème} SA.



CLINIQUE MUTUALISTE
LA SAGESSE
— GROUPE MUTUALISTE —

Le temps du prénatal...

- Réunion d'informations générales mensuelles.
- Validation lors de la première consultation avec une sage-femme qui ouvre le dossier de suivi.
- La famille va rencontrer 4 sages-femmes.
- Une consultation par mois, avec mise en place de la préparation à la naissance et la parentalité. Des consultations supplémentaires dans le 9ème mois selon les besoins.



CLINIQUE MUTUALISTE
LA SAGESSE
— GROUPE MUTUALISTE —

Le temps de la naissance...

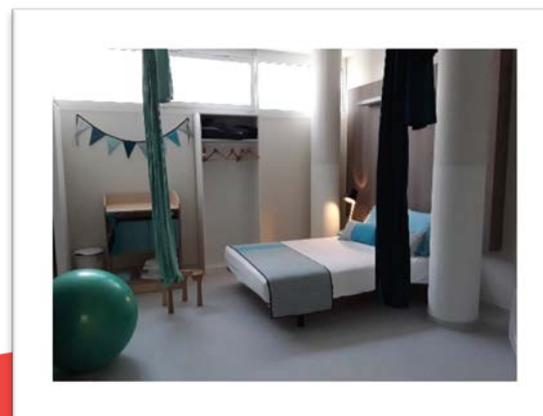
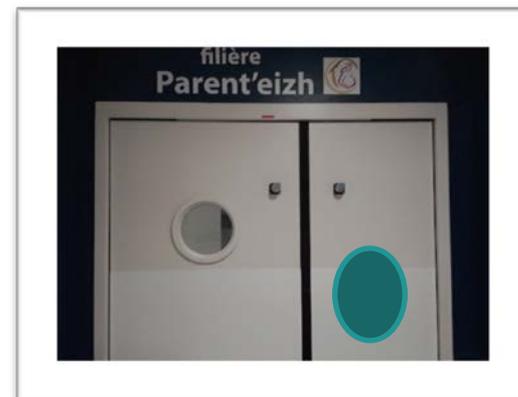
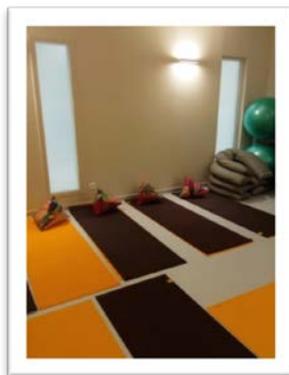


- Présence d'une sage-femme 24/24H et astreintes téléphoniques.
- Le couple et la sage-femme se retrouvent à Parent'eizh...
- L'intime de l'accouchement se déroule... Avec ce bébé qui est accueilli.
- Examen clinique du bébé et suivi pédiatrique.
- La famille reste dans ce cocon au moins 6h.
- Possibilité de rester quelques heures ou jours de plus à la maternité.



CLINIQUE MUTUALISTE
LA SAGESSE
— GROUPE MUTUALISTE —

Parent'eizh en images...





Le temps du retour à la maison...

- Organisation des visites à domiciles par l'équipe de la filière Parent'eizh dès le lendemain du retour des parents (critères HAS).
- Maintien des permanences téléphoniques 24h/24.
- Les familles reviennent à Parent'eizh entre 3 semaines et 6 semaines après la naissance.
- Conclusion du dossier avec elles.
- Questionnaire de satisfaction et évaluation des indicateurs de santé publique.



CLINIQUE MUTUALISTE
LA SAGESSE
— GROUPE MUTUALISTE —

MOTIFS DES TRANSFERTS

- ANTE PARTUM : accouchements prématurés 4
- MIU 40 et 20 sa 2
- IMG et avortements tardifs 5
- Pathologies de grossesse 5
- Sièges 2
- Termes dépassés 6
- DGIR 3
- PER PARTUM : Anomalies RCF et LAT 5
- RSM sans mise en travail 2
- Demande de péri 10
- Stagnation 1
- Non engagement à DC 1
- POST PARTUM : HDD avec DA/RU sans complications 3
- Non décollement placentaire sans hém 1
- Suture périnéale compliquée 1
-
-
-
-
-

Intérêts exigences et limites...

Du fait de l'intra - hospitalier

• Apports et intérêts :

- Pour le couple:
Personnalisation du suivi
- Le bébé
- Les sages-femmes
- La physiologie plus lisible
- La périnatalité et l'accompagnement de la parentalité
- Dynamique institutionnelle
- Lieu d'accueil particulier pour tous

• Exigences et limites

- Contraintes (et protection) du droit du travail avec la gestion des plannings.
- Contraintes et exigences budgétaires avec des choix forts qu'il faudra rendre pérennes.
- Nombre restreint d'inscriptions.
- Grande exigence des critères d'éligibilité.
- Exigence du principe de « pas de double suivi ».

Ellana, première née...

Témoignages de ses parents





Et maintenant,
fout le reste à vivre



CANAL HISTORIQUE
LA SAGESSE